VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR NATIONAL REALTY CO., PAR NATIONAL REALTY CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIÉTÉS DANS LES DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAN DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

1. 1612-14 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.
2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.
3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDES, Un demi-ilet de propriété vacante.
4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau coin d'affaires.
5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (contigu au ci-dessus,) Lot vacant.
6. 2608-2610 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.
7. 2604 RUE BELL (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE,) Joli cottage simple.
8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Boutique de forgeron et grange.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur— En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit jugement rendu et rendu en Cour ouverte le 1er octobre 1906 et signé le 12 octobre 1906, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-227-229 rue Baronne, MERCREDI, le 14 novembre 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, située dans le faubourg Pontchartrain, troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1557, borné par les rues Encampement, Sauvage, Marais et Florida, ladite portion de terre est désignée par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 10 décembre 1895, d'après lequel ladite portion de terre mesure trente et un pieds, onze pouces et 5 lignes de face à la rue Encampement sur cent pieds de profondeur.

Etant la même propriété acquise par la défunte veuve Firmin Pintat de Mme S. J. Allison, le 6 avril 1896, par acte pardevant E. J. Barrett, notaire, C. O. B. 160, folio 421.

Les améliorations consistent d'un beau cottage double Nos 1612-1614 rue Encampement, contenant 4 chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là dessus y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, D'Abadie, Dumaine et St Philippe; ledit lot est désigné par le numéro trois de l'ilet No 10, maintenant No 377, et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan de F. A. Bergeral, le 24 décembre 1838, déposé en l'étude de Felix de Armas, ancien notaire. Etant la même propriété acquise par la défunte veuve Firmin Pintat de la veuve J. B. Marmouget et als, le 31 janvier 1893, par acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, C. O. B. 170, folio 326.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple avec cour sur le côté, No 910 rue Broad.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro neuf, rues Royale, Dauphine, Deslondes et l'avenue Jourdan, étant composée des lots 1, 2, 24, 25, 26, 27, 28 et une portion du lot No 23, et mesurant cent cinquante pieds de face à la rue Royale, cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de face à l'avenue Jourdan sur cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Dauphine et cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Deslondes.

Et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant et de quelque façon en dépendant située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, étant composée des lots numéros 3 à 9 et une portion du lot No 10, et mesurant cent cinquante pieds de face à la rue Royale, cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de face à à rue Deslondes, cent cinquante pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dauphine et cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de profondeur vers l'avenue Jourdan. Etant la même propriété acquise par la défunte Veuve Firmin Pintat de B. A. Corbin, Sr., d'après l'acte passé le 27 juin 1905 pardevant F. D. Charbonnet, notaire, C. O. B. 203, folio 644.

Les améliorations consistent en un petit cottage sur l'avenue Jourdan.

Cinq certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 340, borné par les rues Esplanade, Broad, Bell (autrefois St Jean), Crête (autrefois Septième) et Orchid (autrefois Live Oak), lesdits lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et E, sur un devis fait par Geo. de Armas, voyer, le 17 septembre 1900, d'après lequel ils mesurent comme suit, à savoir:

4° Le lot A formant l'encoignure des rues Esplanade et Broad et mesure 24 pieds de face à la rue Esplanade, la même largeur dans le fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

5° Le lot B est contigu au lot A, et mesure trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

6° Le lot C, contigu au lot B mesurant 30 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un beau cottage double, Nos 2608-2610 avenue Esplanade.

7° Le lot D, contigu au lot C, mesurant 7' 7" 4"' de face à la rue Esplanade, 47' 4"' de face à la rue Bell, 120' de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot C, et 102' 9" de profondeur sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Crête, et ayant une largeur dans le fond de 19' 6".

Les améliorations consistent d'un cottage simple retiré de la rue, 7 chambres, No 2604 rue Bell.

8° Le lot E, contigu aux lots A, B, C et D, dans le fond et mesurant 80' de face à la rue Broad, 103' 10" 4"' de profondeur contigu aux lots A, B, C et D, et 126' 11" 1"' sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Orchid; et de là sur une ligne oblique vers la rue Broad de 31' 1" 1"', de là sur une ligne oblique vers la rue Bell, 17' 3" où il rencontre la ligne de côté vers la rue Esplanade.

Etant composé des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 29 acquis, par la défunte veuve Firmin Pintat de Mme P. Laberie, d'après l'acte passé pardevant D. K. Seghers, notaire, le 22 septembre 1877, C. O. B. 163, folio 522.

Les améliorations consistent en une ancienne boutique de forgeron et grange.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou un et deux ans de crédit, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par billets et lien de vendeur, avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la clause de dix pour cent honoraires d'avocat; les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1906 devant être payées par les acquéreurs, et tous les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs pardevant Robert Legier, notaire. Les acquéreurs n'auront droit aux loyers seulement de la date du passage des actes de vente. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH, Encanteur.
National Realty Co., Ltd., 401 rue du Camp.

Walter L. Gleason et John Legier, Jr, avocats.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 14

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUVES, DOUVES, DOUVES.

BARILS, BARILS, BARILS.

VENTE DE RECEVEUR

—DE LA—

"National Manufacturing and Package Company".

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 10 octobre 1906 dans l'affaire du receveur de la "NATIONAL MANUFACTURING AND PACKAGE COMPANY", No 80,704 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, en lots pour satisfaire les enchérisseurs—

MARDI, LE 30 OCT. 1906,

A 10:30 HEURES A. M.,

SUR LES LIEUX,

RUE de CHARTRES, entre les RUES MONTEGUT et CLOUET.

Le contenu entier de l'immense fabrique de la "National Manufacturing and Package Company," consistant de Douves, Têtes de Barils, Doublures, Remplisseuses, Barils de Mélasse, Barils, pour sucre, Barils pour Café, et d'autres Barils et demi Barils; Têtes de barils et douves en cypre brut, "Coopers Horses", outils et matériaux, Chevalet wagons, Buggy, harnais, meubles de bureau, beau coffre.

Spécial—Un cheval et six beaux mulets.

Je vendrai aussi au même moment et lieu la propriété à Grosse Tête, dans la Paroisse d'Iberville, consistant en un

Moulin pour Douves de Haut Grade

équipé avec les machines les plus récentes du jour, au coût de $27,000. "Staves logs in Run", etc. Livraison à Grosse Tête.

Et la propriété à Donaldsonville, dans la Paroisse d'Ascension, consistant de Douves, Barils, meubles de bureau, vache, cheval, wagons, etc. Livraison à Donaldsonville.

Le tout d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

EDWARD RIGHTOR, avocat du receveur.

GEO. ST-PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet.

18 oct—18 21 28 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

PROPRIETES DE CHOIX DU SIXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS.

LOT POUR CONSTRUIRE, Coin des rues Saratoga et Amelia.

COTTAGE DOUBLE ET BATISSE EN BOIS, 3609 3611-3613 rue Saratoga, entre les rues Foucher et Amelia.

COTTAGE DOUBLE, 3605 3607 rue Saratoga, près de la rue Foucher.

COTTAGE SIMPLE, 2115 rue Amelia près de la rue Saratoga.

COTTAGE DOUBLE, 2116-2118 rue Foucher, près de la rue Saratoga.

EMPLACEMENT DE COMMERCE ET RESIDENCE, Coin des rues Troisième et Saratoga

COTTAGE SIMPLE, 2611 rue Saratoga. Devant être vendu ensemble.

Dix Terrains à Ansley, Mississippi.

John Adolph et als vs les mineurs Eleonore et Frank Albert Adolph.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 80,225.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 13 novembre 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 octobre 1906 et signé le 4 octobre 1906, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 514, borné par les rues Saratoga, Foucher, Amelia et S. Franklin, lequel dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre D sur un devis fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté le 25 avril 1906, annexé à un inventaire pris dans la succession de Mme Jenny Mier, veuve de John Adolph, et mesurant trente et un (31') pieds et quatre (4") pouces de face à la rue Saratoga, la même largeur dans le fond, par une profondeur et façade à la rue Amelia de cent sept (107') pieds un (1") pouce et trois (3"') lignes.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, lequel dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre C sur ledit devis et mesurant soixante deux (62') pieds sept (7') pouces six (6"') lignes de face à la rue Saratoga, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept (107') pieds un (1") pouce trois (3"') lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double No 3609 et 3611 rue Saratoga contenant trois chambres de chaque côté.

3° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci dessus décrite, lequel dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre B, sur ledit devis et mesurant trente trois (33') pieds, quatre (4") pouces et une (1"') ligne de face à la rue Saratoga, la même largeur dans le fond par une profondeur de cent sept (107') pieds, un (1") pouce et trois (3"') lignes entre lignes parallèles, étant la même propriété, laquelle était acquise comme suit: A propos du lot original No 4 par achat de la Security Building and Loan Association d'après un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, daté le 2 juillet 1895 et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette paroisse dans le livre 155, folio 593; et à propos de la portion du lot B par achat de James Adolph d'après un acte passé pardevant George Dearing, notaire en cette ville, daté le 3 mai 1905 et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette paroisse, dans le livre 203, folio 491. Les améliorations comprennent le cottage double 3605-3607 rue Saratoga, entre les rues Foucher et Amelia, contenant 4 chambres de chaque côté, grillage en fer.

4° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelques façon en dépendant situés dans les mêmes district et ilet ci dessus décrits, ledit lot étant désigné par la lettre E sur ledit plan, et mesurant trente (30') pieds quatre (4") pouces et une (1"') ligne de face à la rue Amelia, trente (30') pieds cinq (5") pouces et cinq (5"') lignes de largeur, à l'arrière par soixante et onze (71') pieds onze (11") pouces et six (6"') lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Saratoga, et soixante neuf (69') pieds quatre (4") pouces et six (6"') lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue S. Franklin. Les améliorations consistent en un simple cottage portant le numéro 2115 de la rue Amelia et comprenant trois chambres et une cuisine, et une allée sur le côté.

5° Une certaine partie ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou qui y sont attachés, situés dans les même district et ilet ci dessus décrits, ladite partie ou portion de terre étant désignée par la lettre F dans ledit plan et mesurant trente (30') pieds, cinq (5") pouces et cinq (5"') lignes de face sur la rue Foucher, même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze (72') pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double 2116 et 2118 rue Foucher, entre Saratoga et Franklin, contenant 3 chambres de chaque côté.

6° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 303 borné par les rues Troisième, Quatrième, Saratoga et Sud Franklin, lequel morceau ou portion de terre est désigné par la lettre B sur un plan fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté le 25 avril 1906, annexé à l'inventaire pris dans ladite succession, et d'après ledit plan ladite portion de terre formant l'encoignure Troisième et Saratoga et mesurant quarante cinq (45') pieds de face à la rue Troisième, même largeur dans le fond, par une profondeur de quatre vingt onze (91') pieds, six (6") pouces et quatre (4"') lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage double au coin des rues Troisième et Saratoga, occupé comme magasin d'épicerie et buvette, ayant 6 chambres ou plus, citernes et auvents; aussi un cottage simple à l'arrière, 2611 rue Saratoga, ayant quatre chambres, citerne, cour, etc.

7° Dix certains lots de terre situés dans le village de Ansley, Etat du Mississippi, étant désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, trente quatre, trente-cinq, trente-six, trente sept et trente-huit, dans le carré 115 et désignés comme tels sur un plan dressé par Leland J. Henderson, voyer, daté du 15 mars 1897, et sur filière et dans les archives du bureau du commis de la Cour de la Chancellerie du comté de Hancock, Mississipi.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste, s'il y en a, payable à un et deux ans de crédit, attesté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant intérêt au taux de huit pour cent de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final. Les taxes de 1906 devant être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication; dix pour cent d'un dépôt fait au moment de l'adjudication; les actes de vente pardevant Theo. G. Spitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs.

John J. O'Connor, avocat du demandeur.
J. B. Habans, avocat des défendeurs.
11 oct—11 14 21 28—nov 4 11 13

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 1/2 ACTIONS DU STOCK DE LA PEOPLE'S BANK.

SUCCESSION DE MARIE DOROTHEA FREDERIC, VEUVE DE JOSEPH VICTOR CHAERY.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 80,180.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido — LUNDI, le 29 octobre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement, lu, rendu et signé en Cour ouverte, Nouvelle Orléans, le 12 octobre 1906 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, pour le compte de ladite succession, à savoir:

12 1/2 actions du stock de la People's Bank.
Conditions—Comptant.
Chas F. Claiborne, avocat.
17 oct—17 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX DU TROISIEME DISTRICT.

533 AVENUE ESPLANADE. Entre les rues DECATUR ET CHARTRES.

1916-18 RUE BOURGOGNE, Entre les rues TOURO ET BOURBON.

1922 RUE BOURGOGNE, Entre les rues BOURBON ET TOURO, Près du marché Lautenschlaeger

Succession de Marie Dorothea Frederic, veuve de Joseph Victor Chaery.

No 80,180—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 21 novembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte, Nouvelle Orléans, le 12 octobre 1906, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de ladite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 5, borné par l'avenue Esplanade, les rues Français, Decatur et Chartres, lequel lot mesurant 22 pieds et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 106 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations là-dessus sont désignées par le No 533 avenue Esplanade.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 263, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bourbon et Touro, lequel lot est désigné par le No 1 de l'ilet 23, et mesurant 40 pieds 11 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 126 pieds plus ou moins. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 1916-1918 rue Bourgogne, près du marché Lautenschlaeger, loué $33 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 263 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bourbon et Touro, et désigné par le No 2 de l'ilet No 23 et mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Bourgogne sur 126 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les bâtisses et améliorations là dessus sont désignées par le No 1922 rue Bourgogne, près du marché Lautenschlaeger, louées à $15 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente, jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par privilèges du vendeur et hypothèque spéciale, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets.

L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans appréciation et cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, que les billets soient donnés à un avocat pour collection et toutes les autres clauses usuelles; les vendeurs paieront pour toutes les taxes incluant celles de 1906; les acquéreurs devant déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication, et n'auront droit aux loyers seulement de la date des actes de vente. Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.
21 oct—21 23 28—nov 4 11 18 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Bernard Schutten.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78,418—Division A—Avis est par la présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia Beneke Schutten, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Stafford, Lambert & Robinson, avocats. 27 oct—27 31—nov 5

Succession de Henry Roussel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 78,292—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jules Roussel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Albert Voorhies, Wm J. Formento, avocats. 27 oct—27 31—nov 5

Succession de Stephen Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,605—Division C—Attendu que Mme Mary Modette, veuve de Stephen Cain, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen Cain, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. Q. Flynn, avocat. 24 oct—24 29—nov 2

Succession vacante de Andrew W. Smythe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,617—Division B — Attendu que Adolf Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew W. Smythe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 19 oct—19 23 28

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District.

Résidence Simple, No 1114 rue Arabella, entre les rues Coliseé et Perrier.

Dans l'affaire de la succession de Peggy Green.

No 77,760—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 840 rue Union—JEUDI, le 15 novembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 octobre 1906, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 9 dans l'ilet 41, lequel est borné par l'avenue Nashville, les rues Perrier, Coliseé et Arabella, lequel dit lot est situé à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Arabella et Coliseé, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Coliseé par le lot No 8 sur le côté vers la rue Perrier par le lot No 10, dans le fond par le lot No 4.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans représenté en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et garantis par hypothèque, devant assumer toutes les taxes pour 1906 et faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. R. Ker, avocat.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm H. White Eskholm et Rosina Baumann Eskholm, sa femme.

No 79,783—Cour Civile de District de la Division A, Paroisse d'Orléans.

Désirable Cottage Simple dans le Troisième District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé et daté le 4 octobre 1906, adressé à WILL J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 novembre 1906, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 400 maintenant numéro municipal 2418 rue Royale, en cette ville, tous les droits, voies, etc., y appartenant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Espagne et Mandeville, formant une partie du lot de terre désigné par le No 107, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant en mesure américaine vingt et un pieds neuf pouces et six lignes (21' 9" 6"') de face à la rue Royale par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127' 10" 6"') de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises contenant galerie sur le devant et cinq chambres, ayant un bon hangar dans le fond de la maison et un hangar dans la cour, deux citernes, etc., le tout en bonne condition.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1906 et de payer pour l'acte de vente pardevant U. M. Ensell, notaire, 211 rue du Camp, et déposer dix (10 0/0) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331-333 rue Carondelet.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1 an

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence,

Vastes et superbes terrains, ADMIRABLEMENT SITUÉS,

No 1240 rue Sixième

SUCCESSION DE HENRY M. NEILL.

80,387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 15 novembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté octobre 10/1906, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'élégante résidence en bois à deux étages et mansarde, No 1240 rue Sixième, coin Sud Est de la rue Chestnut, retirée de la banquette, contenant grandes galeries, vestibule, salons à arches, salle à manger, office, cave, chambre extra, buanderie, chambre à bois et charbon au rez-de-chaussée; galerie, vestibule, huit chambres à coucher et chambre à bain au premier étage; grande chambre garnie dans la mansarde.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 163, borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan fait par J. N. De Pouilly, architecte, le 8 septembre 1866, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 8me jour du même mois et année et mesurant chacun quarante pieds de face à la rue Sixième sur cent vingt sept pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Sixième.

Les terrains sont admirablement tracés en jardin et pelouse et offrent une attrayante apparence.

La résidence est commode et confortable, et dans un excellent voisinage, offrant une belle vue des superbes terrains et bâtisses "Newcomb".

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénation portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes, incluant celles dues et exigibles en 1906 sont payées par le vendeur; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. I. Denechaux, notaire, aux frais de l'acquéreur

Howe, Spencer & Cocke, avocats.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, 2813 rue Ursulines, Entre les rues Dupré et White.

Succession de Mme Joseph G. St. Paul.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No 79,464.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 novembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 3 octobre 1906 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, de la Division C, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Dupré, White et Oak, carré ou ilet 377, désignés comme lots 3 et 4, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, daté le 5 mai 1888, d'après ledit plan un devis est annexé à un acte de vente fait par Mme A. A. Doriocourt, Jr. à P. A. Conand, pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, daté le 11 juin 1888, ledit devis étant fait par Edgar Pilié, voyer, le 6 juin 1888, d'après lequel lesdits lots mesurant chacun trente deux (32) pieds de face à la rue Ursulines, trente (30) pieds six (6) pouces de face à la rue Oak, par les profondeurs suivantes: Le lot 3 ayant cent trente six (136) pieds six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot 2 et cent vingt et un (121) pieds six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot 4; le lot 4 ayant cent vingt et un (121) pieds six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot 3, et cent six (106) pieds six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot 5; toutes lesdites mesures étant plus ou moins.

Conditions—Comptant; l'acquéreur payant les taxes de 1906. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, aux frais des acquéreurs; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

6 oct—5 7 14 21 28—nov 4 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Henry J. Schmitt vs H. V. Dabatt.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 27,513. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Hy. Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division D, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville SAMEDI, le 3me jour de novembre 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 24 oct—24 28—nov 3

The Werner Co. vs John A. Jackson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 27,238—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy. Renshaw, juge de la Première Cour, de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. H. P. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 30me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: New Werner Edition Encyclopedia Britannica, consistant en 31 volumes et un "book case". Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. H. Kehner, avocat pour le demandeur. 19 oct—19 24 30

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix Adultes: $2.50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

Eiseman & Lazarus.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE FRANK E. WINDLING.

Excellent Emplacement d'affaires et Cottage,

Nos 1900 et 1902 rue Dumaine, à l'encoignure Roman.

A L'ENCAN,

Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-7-9 rue Baronne,

MERCREDI, LE 21 NOVEMBRE, A MIDI.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 RUE COMMUNE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 3me jour d'octobre 1906, et adressé à Meyer Eiseman, Encanteur, nous vendrons, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-7-9 rue Baronne, MERCREDI, le 21 novembre, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Roman et Prieur, désigné par le numéro un et mesurant trente pieds de face à la rue Dumaine par une profondeur de quatre vingt quatre pieds onze pouces et six lignes du lot numéro deux et de quatre vingt quatre pieds dix pouces et six lignes sur l'autre ligne et faisant face à la rue Roman, le tout plus ou moins, sur un plan par D. E. Seghers, voyer, daté février 1895, une copie certifiée auquel est annexée à un acte pardevant Antoine Doriocourt, ancien notaire, le 18 mars 1895.

Les améliorations sur cette propriété comprenant un emplacement d'affaires, No 1900 rue Dumaine, et le cottage 1902 rue Dumaine, contenant trois (3) chambres et cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, représentée par billets payables en un et deux ans après date, avec intérêt de 7 pour cent de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur, et la portion de crédit devant être garantie par toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS 712 rue Commune.

Loys Charbonnet, avocat.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES DANS LE 6me DISTRICT.

Excellent voisinage, entourée par de magnifiques "homes", No 1417 rue Valence, entre les rues Pitt et Prytanie, à un ilet de l'avenue St Charles.

Frederick D. Grafton, Elizabeth Grafton vs Samuel A. Grafton—No 80,324, Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 22 novembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 octobre 1906 et signé en cour ouverte le 15 octobre 1906, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 365 autrefois 57 du Faubourg Bouligny, borné par les rues Prytanie, Valence, Pitt et Cadix, désigné par la lettre B sur un devis fait par H. W. W. Reynolds, voyer, sous la date du 25 mai 1889, annexé pour référence à un acte passé pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, le 27 mai 1889; commençant à une distance de cinquante pieds de l'encoignure des rues Valence et Pitt, ladite portion de terre mesure cinquante pieds de face à ladite rue Valence par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, enregistré dans le Bureau des transferts pour la paroisse d'Orléans dans le livre 134, folio 163.

Les améliorations comprennent une résidence simple à deux étages contenant vestibule, salons, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, chambre à bain, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets égaux portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte devant contenir la clause de "non aliénation" et vente sans estimation et cinq pour cent frais d'avocat en cas de procès pour renforcer le payement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1906 et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Alvin Edward Hebert, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUSSI

Au même moment et endroit, il sera vendu deux actions du stock capital de la "Prytania Street Market Company, L'td de la Nouvelle Orléans", et une action du stock capital de la Bourse au Sucre de la Nouvelle Orléans, certificat 472.

Conditions—Comptant.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 22

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Red River Line.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Scovell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — W. S. Benedict Jno D. Grace, avocats. 19 oct—19 23 28

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113-A N ov la Orléans, Lne

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

837 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 89, 16.

Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré

14 oct—1 an

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille........25c.
Grande "...........50c.